



# 4eme cheveux aux vents

Dimanche 8 septembre 2024

Manifestation ouverte aux voitures décapotables, découvrable, avec toit ouvrant, targa... quelques soit leur âge, ancienne ou moderne, et aux membres des MAHL quel que soit leur voiture.

**Inscriptions avant le 20 aout 2024** dans la limite de 50 véhicules participants.

## Bulletin d'inscription

<b>LE CONDUCTEUR :</b>	NOM : .....	PRENOM : .....
ADRESSE: .....		
.....		
TELEPHONE.....MAIL.....		

<b>L'EQUIPAGE</b>
<input type="checkbox"/> <u>2 personnes non adhérentes aux MAHL</u> : 90 €
<input type="checkbox"/> <u>2 personnes adhérentes aux MAHL</u> : 80 €
<input type="checkbox"/> <u>1 personne</u> : déduire 30€ du tarif ci dessus
<input type="checkbox"/> <u>Nombre adultes supplémentaires et/ou enfants de + 12 ans</u> :.....x 30€ = .....€
<input type="checkbox"/> <u>Nombre d'enfants de moins de 12 ans</u> :..... x 15 € =.....€
Chèque à l'ordre « Mécaniques Anciennes du Haut Lignon »» à retourner avec ce bulletin d'inscription à Mécaniques Anciennes du Haut Lignon -104 Rue des écoles- 43190 Le Mas de Tence

<b>LE VEHICULE</b>		
MARQUE .....	MODELE .....	ANNEE.....
COMPAGNIE D'ASSURANCE .....	N° de contrat.....	

Je soussigné(e), déclare

- ✓ participer de ma propre initiative à cette manifestation
- ✓ avoir pris connaissance et adhérer sans réserve et dans son intégralité au règlement
- ✓ certifier que mon véhicule est en règle, assuré et que je possède les autorisations nécessaires à sa conduite
- ✓ renoncer à tout recours contre l'association organisatrice et/ou les autres participants à la manifestation pour tous dommages ou annulation quel qu'il soit
- ✓ accepter que soient publiées des photos de mon véhicule et de l'équipage dans les médias
- ✓ m'engager à respecter scrupuleusement le code de la route, les autres participants et les riverains et les consignes des organisateurs.
- ✓ adhérer à l'esprit de convivialité de cette manifestation.

Fait à ..... le .....

(Signature précédée de la mention lu et approuvé)



## REGLEMENT DE LA 4EME SORTIE

### CHEVEUX AUX VENTS du 8 septembre 2024

#### **Article 1 : Généralités**

Les Mécaniques Anciennes du Haut Lignon organise la 4<sup>ème</sup> **sortie cheveux aux vents** le dimanche 8 septembre 2024 au départ du Mas de Tence.

Sont admis toute voiture découverte, décapotable targa ou autre voiture dont le toit s'enlève quel que soit l'âge du véhicule. Les membres des MAHL à jour de cotisation peuvent également venir quelque soit leur voiture.

Le parcours sur route ouverte d'environ 200 kilomètres sera indiqué dans le roadbook remis à chaque équipage. Cette sortie a pour finalité de permettre à des collectionneurs de faire rouler leur véhicule et de mettre en valeur le patrimoine industriel que constituent ces véhicules. Elle favorise aussi la découverte du patrimoine paysager, architectural, culturel et historique de nos régions.

Il s'agit d'une simple sortie entre passionnés. Il n'y a aucune compétition ni enjeu sportif.

La balade est organisée de façon à ce que chaque participant, quel que soit l'âge et la cylindrée de son véhicule, puisse effectuer le tracé dans de bonnes conditions de sécurité.

Les organisateurs de l'association des MAHL se réservent le droit d'apporter toute modification à ce présent règlement, au programme préétabli et d'annuler la manifestation notamment en cas de conditions météorologiques défavorables mais aussi en cas de décisions municipales ou préfectorales.

#### **Article 2 : Inscription**

Les **inscriptions** sont ouvertes dès réception du présent règlement et **jusqu'au 20 Aout 2024**, délai de rigueur, dans la limite de 50 véhicules. S'il y avait plus de 50 demandes d'inscriptions, l'ordre de réception des bulletins d'inscriptions accompagnés du règlement sera pris en compte pour la participation.

Toute inscription sera considérée comme définitive après le 20 Aout 2024 et ne pourra donner lieu à aucun remboursement pour une annulation à la demande du participant.

Elle comprend

- Le café de bienvenue
- Le repas de midi
- Le pot de remerciement
- La plaque de la manifestation
- La visite de l'après midi

#### **Article 3 : Programme de la journée**

- 8h30 : Accueil à la salle du Belvédère (ou salle de la mairie) au Mas de Tence (entre Tence et Saint Bonnet le Froid)  
Café de bienvenue offert.

Les vérifications d'usage seront effectuées par les membres organisateurs.

- 9 h00 : Départ pour une balade d'environ 200 km à travers les paysages de la Haute Loire et de l'Ardèche.

- 12h30 : Repas au restaurant au casino de Vals les Bains
- Balade pour le chemin du retour avec visite du MonteCarlo à Entraigues et dégustation de la célèbre tarte aux pommes.
- 18h00 : Arrivée au Mas de tence avec temps de convivialité

### **Article 4 : Obligations**

Le chauffeur du véhicule devra être en possession du permis de conduire valable.

Le véhicule devra être immatriculé, assuré, avoir un contrôle technique à jour et avoir des équipements de sécurité en état (triangle, gilet...).

Tous les véhicules doivent être en accord avec la réglementation de leur pays d'immatriculation et avec les normes techniques.

Les participants devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des localités traversées.

Les participants sont responsables de leur approvisionnement en essence, huile et eau...

### **Article 5 : Assurance**

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile pour cette manifestation. Cependant, le participant reste seul responsable des dégâts matériels endommageant son véhicule ou de ceux causés à autrui. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités relatives aux incidents, vols, accidents, contraventions qui pourraient survenir lors de la balade. Sur les lieux de stationnement, aucune surveillance ne sera assurée.

### **Article 6 : Règles de roulage**

Le parcours de la balade décrit dans le roadbook doit être suivi.

Il s'agit d'un rassemblement sans horaires fixes ni moyennes imposées. En aucun cas, la balade ne donnera lieu à un classement basé sur une notion de vitesse, de moyenne imposée ou de chronométrage.

Les départs sont donnés de manière échelonnée. Les participants circulent non groupés, dans le respect du Code de la Route et sans entrave à la circulation routière.

Chaque participant s'engage à effectuer la totalité du parcours sauf cas de force majeure. Cependant, pour éviter des recherches inutiles l'équipage devra le signaler à l'un des organisateurs. Les N° de téléphone de ceux-ci seront notés sur le roadbook.

En cas de problèmes mécaniques, chaque participant doit faire dépanner son véhicule par ses propres moyens et à ses frais.

Tout conducteur ou participant en état d'ébriété ou sous l'emprise de produits illicites avérés ou dont le comportement irait à l'encontre de la manifestation sera immédiatement exclu par les organisateurs.

La participation à la balade implique l'acceptation d'être photographié ou filmé pendant l'épreuve et autorise la diffusion de ces images.

La manifestation étant placée sous le signe de la convivialité et de la courtoisie, les équipages sont tenus de respecter les riverains, les usagers de la route et les autres participants.

Respectons la nature, merci de ne pas jeter déchets ou mégots en dehors des récipients prévus à cet effet, surtout en ce début d'été.

Par son engagement, chaque participant accepte d'adhérer à ce règlement et de se conformer aux décisions des membres du bureau des Mécaniques Anciennes du Haut Lignon.

**Bonne journée et bonne route à tous !**